



**HAL**  
open science

## Chômage et séparation dans les 2 premières années d'un premier ou d'un nouvel enfant

Fabienne Berton

► **To cite this version:**

Fabienne Berton. Chômage et séparation dans les 2 premières années d'un premier ou d'un nouvel enfant. XVIIIème colloque national de démographie, CUDEP, Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations. Unions/Désunions/Non union Dijon, 21-24 mai 2019, May 2019, Dijon, France. halshs-02303207

**HAL Id: halshs-02303207**

**<https://shs.hal.science/halshs-02303207>**

Submitted on 2 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CUDEP, Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations  
XVIIIème colloque national de démographie  
Unions/Désunions/Non union  
Dijon, 21-24 mai 2019

Communication

Séance 4 : Situations d'union et conditions de vie

*Chômage et séparation dans les 2 premières années d'un premier ou d'un nouvel enfant*

Fabienne Berton  
LISE CNRS-CNAM, UMR3320

## **Résumé**

Une source de données nouvelle et originale est exploitée : la cohorte Elfe qui a pour origine les naissances en France métropolitaine en 2011. Sur la période qui va de la conception d'un premier ou d'un nouvel enfant à son deuxième anniversaire, est analysée la survenue de deux événements : la séparation du couple de parents et le chômage de la mère ou du père (ainsi que les situations de retrait du marché du travail de la mère qu'elle soit au chômage, au foyer ou en congé parental). Si les séparations sont particulièrement rares à cette période, les situations de chômage de la mère ou du père ou de retrait du marché du travail de la mère le sont moins. Toutes sont néanmoins concentrées sur les milieux sociaux populaires. Deux situations apparaissent. Une première qui concerne des familles nombreuses où la mère s'est retirée du marché du travail et où la monoparentalité est improbable, une seconde où suite à une séparation du couple parental, il est improbable que la mère continue à se retirer du marché du travail.

## **Mots-clé**

Naissance, jeunes enfants, séparation, monoparentalité, chômage, inactivité, situation socioéconomique, cohorte Elfe

En s'intéressant non pas aux effets du chômage sur les projets de maternité comme le fait la majorité de la littérature sur le sujet (Pailhé, Solaz, 2012, 2013 ; Letablier, Salles, 2012, Letablier, Zsuzsanna, 2012), ni aux effets de la séparation du couple parental sur les conditions ultérieures de vie de la famille (Bonnet et *al.*, 2010 ; Unterreiner, 2018), mais à la concomitance de ces deux évènements biographiques, chômage et séparation à un moment particulier du parcours de vie des parents qui va des naissances effectives aux deux ans d'un premier ou d'un nouvel enfant dans la famille, que peut-on dire de cette concomitance en France ? Elle associe deux évènements socialement dévalorisés, le chômage et la séparation. Le chômage parce que la norme de l'emploi et de l'activité productive pèse particulièrement sur les adultes et la séparation en ce qu'elle signe la rupture du couple et la mise à mal de la norme de la famille idéale. Le modèle familial dominant en France est en effet celui du couple biactif de deux (modèle du *Dual-earner couples*). Le poids de cette norme singularise les autres situations : les familles nombreuses, les mères au foyer, les familles monoparentales. Il renforce aussi la norme d'activité professionnelle des mères et particularise les mères pour lesquelles la constitution d'une famille entraîne un retrait du marché du travail ou pour lesquelles la constitution d'une famille est une alternative à la participation au marché du travail. La cohorte Elfe<sup>1</sup> qui a pour origine les naissances quel que soit leur rang en France métropolitaine en 2011, est la source de données exploitée (Pirus et *al.*, 2010).

### **Une source de données nouvelle et originale**

Une source nouvelle et originale est exploitée : la cohorte Elfe qui a pour origine les naissances en France métropolitaine en 2011. On dispose à ce jour de quatre points d'observation : à la naissance où les données sont recueillies en maternité (2011), aux 2 mois du bébé (2011- 2012), à un an de l'enfant (2012-2013) et à ses deux ans (2013-2014). Le chômage et l'inactivité sont repérables pour la mère et pour le père (ou l'éventuel compagnon la mère) à chacun de ces quatre points d'observation. La séparation du couple quant à elle est renseignée à un an de l'enfant et à ses deux ans. L'objet de la cohorte n'est cependant pas centré sur la vie affective et professionnelle des parents mais sur le bébé, puis l'enfant : toutes les interrogations sont faites par rapport à lui. De ce fait on ne peut pas accéder aux motivations des situations parentales (Voir l'annexe méthodologique).

[Insérer les graphiques 1 et 2 ici]

Une première approche de la question du chômage à partir de Elfe à cette période particulière des parcours de vie des parents est présentée dans le graphique 1. En coupe transversale aux

---

<sup>1</sup> L'enquête Elfe est une réalisation conjointe de l'Institut national d'études démographiques (Ined), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), de l'Établissement français du sang (EFS), de Santé publique France, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Direction générale de la santé (DGS, Ministère en charge de la santé), de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR, Ministère en charge de l'environnement), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, Ministères en charge de la santé et des affaires sociales), du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS, Ministère en charge de la Culture) et de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). Dans le cadre de la plateforme RECONAI, elle bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-EQPX-0038. 18000 enfants nés en France métropolitaine en 2011 (4 vagues d'enquête) sont suivis du point de vue de la santé et de toutes les composantes des sciences sociales de leur naissance à leurs vingt ans.

quatre points d'observation, il montre que le taux de chômage des mères (de 5,8 à 12,2% selon les dates) est toujours plus élevé que celui des pères (de 4,1 à 6,3% selon les dates). Pour les unes comme pour les autres le pic se situe après la naissance pour ensuite décliner régulièrement. Pour les mères, si on agrège les différentes situations hors emploi, c'est-à-dire les situations de chômage, de congé ou d'inactivité (mères au foyer), ce sont 25% d'entre elles qui sont hors emploi deux mois après une naissance et ce taux redescend autour de 20% deux ans plus tard. Il se situe alors au même niveau que durant la grossesse. Toujours à partir de Elfe, les séparations du couple quelque soit son statut matrimonial<sup>2</sup> quant à elles, sont très faibles entre les deux mois et un an de l'enfant (0,7%, voir graphique 2). Elles progressent entre un an et 2 ans pour atteindre 6% des couples. Leur lien avec la monoparentalité est fort : si les mères seules à la naissance peuvent être le résultat de séparations antérieures à la période d'observation, les familles monoparentales à deux mois résultent à 21,6% de la séparation des couples, à un an à 30,9% et à deux ans à 37,6%. A l'inverse les mères seules à la naissance sont plus des deux-tiers à le rester sur toute la période entre les deux mois et les deux ans de l'enfant.

### **Durant les premières années suivant une naissance, le chômage des mères et celui des pères obéissent à des logiques différentes**

Les travaux qui associent naissance et chômage montrent que les jeunes couples attendent souvent d'être dans une situation professionnelle stable avant d'avoir des enfants (Méron, Widmer, 2002, p. 339). L'enquête Familles et Employeurs de l'Ined et de l'Insee signale que « être en couple », « avoir achevé ses études » et « disposer d'un emploi stable » sont les principales conditions à la réalisation d'un projet d'enfant (Pailhé et Solaz, 2009). Des travaux plus récents persistent à indiquer que les couples attachent une forte importance aux conditions matérielles avant d'avoir un enfant (Pailhé, Régnier-Loilier, 2016, p. 279). Ces travaux montrent l'existence d'une « norme procréative » qui définit le « bon moment de la maternité » (Bajos, Ferrand, 2006, p. 92) c'est-à-dire la réunion des meilleures conditions pour avoir un enfant, à partir du moment où il devient possible de contrôler les naissances en recourant à la contraception.

Cependant si les couples les plus éduqués ont tendance à retarder l'arrivée des enfants en cas de chômage ou de précarité de l'emploi, les moins diplômés sont, pour leur part, plus enclins à faire des enfants (Pailhé, 2010, p. 99). Avoir un enfant peut être perçu comme un facteur stabilisant lorsque la précarité de l'emploi est source d'incertitude et d'instabilité. Schwartz remarque à partir de son étude sur les ouvriers du nord de la France que « les familles touchées par le chômage, même de longue durée, ne renoncent pas à la fécondité. Non seulement pour les femmes mais aussi pour les hommes, privés de leur légitimation par le travail, la fécondité constitue une valorisation narcissique élective, ainsi qu'un mode de défense contre le manque » (Schwartz, 1990, p. 139). Le niveau d'éducation et particulièrement celui de la mère, serait ainsi un bon indicateur du comportement des familles vis-à-vis des naissances. Il joue aussi un rôle majeur aussi bien vis-à-vis du chômage que par rapport à la situation des femmes sur le marché du travail (Guergoat-Larivière, Lemièrre, 2018, p. 4) : les femmes ayant un plus haut niveau d'éducation initiale sont plus souvent en emploi et elles y restent quand elles ont des enfants en bas âge (Berton, 2015).

---

<sup>2</sup> La construction de cette variable repose sur la déclaration du parent interrogé.

La littérature différencie nettement le chômage des mères de celui des pères. Pour les femmes, mères de jeunes enfants, les situations à la frontière de l'emploi, du chômage et de l'inactivité sont depuis longtemps repérées comme fréquentes. Certains auteurs parlent de continuum des situations sur le marché du travail allant de l'emploi à temps complet jusqu'à l'inactivité en prenant en compte le halo du chômage<sup>3</sup> (Guergoat-Larivière et Lemièrre, 2018, p. 2). Pour les mères, le choix de continuer ou de cesser de travailler à la naissance des enfants peut couvrir une large gamme de situations, allant de la décision parfaitement libre à une décision résignée de façon plus ou moins consciente. Ainsi, comme l'écrit Briard (2017, p. 154) : « parmi les 40 % de femmes ayant choisi d'arrêter de travailler qui sont femmes au foyer, au moins un quart ont en fait perdu leur emploi : soit elles ont été licenciées, soit leur contrat n'a pas été renouvelé. Parmi elles, seule une sur cinq n'a pas repris une activité professionnelle au motif qu'elle n'avait pas retrouvé d'emploi, mais plus de la moitié le justifie avant tout par le souhait de s'occuper davantage de ses enfants, retenant ainsi l'aspect positif d'une situation d'inactivité initialement subie *a priori*. À l'inverse, plus d'une femme en congé parental total sur cinq déclare ne pas avoir choisi d'arrêter de travailler, alors que le congé parental ne peut être imposé ».

Des normes sociales genrées jouent en ce domaine. Maruani note en 2002 (p. 58) que « l'inactivité est un statut qui demeure socialement admissible pour les femmes, difficilement pensable pour les hommes ». S'arrêter de travailler pour s'occuper de ses enfants relève de normes intériorisées par les femmes comme une bonne solution pour articuler vie professionnelle et vie familiale. Le poids de cette norme progresse en fonction du nombre d'enfants (Pailhé et Solaz, 2007, p. 9). De leur côté, les pères ou futurs pères au chômage avant la naissance sont bien plus nombreux à intensifier leur recherche d'emploi ou à reprendre un emploi l'année suivante (Pailhé et Solaz, 2007, p. 14), ce qui conforte l'idée que le modèle familial du *Male Breadwinner* reste prégnant (Pailhé, 2010, p. 102), tout au moins dans certaines couches de la population. Le rôle qu'on attend des pères est qu'ils assurent la subsistance de leur ménage.

### **Durant les premières années suivant une naissance, la séparation du couple parental est rare, elle touche davantage les moins diplômés**

Les travaux qui associent naissance et séparation montrent que les séparations sont rares à ce moment précis. Si la probabilité de se séparer est plus élevée pour les générations les plus récentes à durée d'union identique (Bonnet et *al.*, 2010, p. 283), la présence d'enfants en bas âge réduit cette probabilité. Les ruptures n'interviennent pas aléatoirement dans le spectre social. Ce sont les couples les plus vulnérables sur le marché du travail et les moins diplômés qui ont le plus de probabilités de se séparer (Unterreiner, 2018). L'année qui suit la séparation, les enfants sont le plus souvent gardés principalement et déclarés à charge de leur mère. La séparation entraîne la recherche d'un nouveau logement (Bonnet et *al.*, 2015). La rupture conjugale conduit le plus souvent à un appauvrissement des personnes concernées. Le risque de pauvreté des familles reste en moyenne deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des ménages avec des disparités importantes (Bonnet et *al.*, 2010, p. 276). Dans les milieux populaires, la dissolution des liens conjugaux expose les mères et leurs enfants à la précarité économique. A partir de l'enquête Histoire de vie (Insee, 2003), Bonnet et *al.* (2010, p. 276), montrent que les femmes associent nettement plus souvent la rupture à une dégradation de leur situation économique que les hommes. Cette situation peut être atténuée par la solidarité

---

<sup>3</sup> Le halo du chômage désigne les contours flous du chômage. L'Insee en a proposé un indicateur depuis 2013.

au sein de ce que Florence Weber appelle la « maisonnée » c'est-à-dire « un groupe présent au quotidien qui réunit des personnes mettant des ressources en commun » (Weber, 2002, p. 73 cité par Unterreiner, 2018, p. 83).

La séparation du couple conduit dans la plupart des cas à la constitution d'une famille monoparentale<sup>4</sup> dont les caractéristiques sont très proches de celles des mères séparées. Le nombre de familles monoparentales a particulièrement progressé entre 1999 et 2011. Cette hausse de la monoparentalité concerne davantage les mères les moins diplômées. La part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfants mineurs atteint 21 % des familles, soit plus 4 points en 10 ans. D'après l'exploitation par l'Insee de l'enquête Famille et Logements de 2011, 25 % des mères sans diplôme vivent en famille monoparentale en 2011 contre 18 % en 1999 et 12% des enfants de 0 à 2 ans vivent dans un foyer monoparental. La moitié des familles monoparentales comporte un seul enfant contre un tiers des familles avec un couple. Un tiers des familles monoparentales, soit plus d'1,8 million de personnes, dispose de revenus inférieurs au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian) contre 11% des personnes vivant en couple. 20 % des mères de famille monoparentale sont sans diplôme et six sur dix ouvrières ou employées contre 13% et cinq fois sur dix parmi les mères de famille « traditionnelle »<sup>5</sup>. Même si la monoparentalité est une situation transitoire dans la vie des parents, les femmes restent plus longtemps en famille monoparentale que les hommes. Quatre ans après la rupture, moins de la moitié des pères et seulement 28% des mères ont constitué un nouveau couple (Buisson et *al.*, 2015).

Les travaux qui associent chômage et séparation sont rares hormis Bonnet et *al.* (2010, p. 293 et suivantes) qui notent que l'effet le plus massif de la séparation concerne les femmes inactives et les chômeuses : 44 % d'entre elles se présentent sur le marché du travail et 37 % travaillent effectivement l'année qui suit la séparation. Avoir connu une rupture l'année précédente multiplie par près de quatre les chances de se présenter sur le marché du travail. La probabilité de reprise d'activité étant cependant moins importante pour les femmes avec un enfant en bas âge de moins de 2 ans. Du côté des hommes, la séparation induit pour une partie d'entre eux une instabilité professionnelle, avec de plus fréquents passages d'un emploi long à un emploi précaire ou à une situation de chômage.

### **Le chômage et la séparation touchent des populations de famille socialement spécifiques, résultats descriptifs (tableau 1)**

Le tableau 1 qui présente en une série de tris croisés l'ensemble des statistiques descriptives mobilisées pour cette communication adopte une structure par catégorie de famille : les couples, en distinguant les couples qui ont toujours été composés des mêmes parents et les couples qui se sont recomposés antérieurement à la naissance de l'enfant Elfe, et les mères seules (familles monoparentales) à l'intérieur desquelles ont été isolées les mères qui ont connu une séparation entre les 2 mois et les 2 ans de l'enfant. On observe alors de façon tout-à-fait claire un net partage de la population des familles Elfe. Si les plus forts taux de chômage quel que soit le moment d'observation (hormis la dernière, aux 2 ans) se rencontrent pour les mères de famille monoparentale ou séparées, à l'opposé les couples qui ont toujours été composés des mêmes parents concentrent tous les indicateurs de chômage et de rapport au marché du travail favorables quel que soit le moment de l'observation.

---

<sup>4</sup> Même si les familles monoparentales peuvent résulter d'autres événements : décès d'un des parents, volonté d'engendrer seule un enfant, d'être un couple non cohabitant...

<sup>5</sup> INSEE Références, 2015, Fiches thématiques - Familles avec enfants, p. 108.

[Insérer le tableau 1 ici]

Les deux groupes formés des mères séparées entre les 2 mois et les 2 ans de l'enfant et des mères adultes d'une famille monoparentales se distinguent socialement des autres : les mères sont plus jeunes, elles sont plus souvent nées à l'étranger, elles ont davantage d'enfants et sont plus fréquemment de niveau d'éducation inférieur au baccalauréat. Quand elles étaient en couple, c'était majoritairement avec des pères de même niveau d'éducation qu'elles qui sont majoritairement employés ou ouvriers.

Au plan économique, leur revenu mensuel moyen par unité de consommation<sup>6</sup> est plus faible et les situe très majoritairement en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Elles résident plus fréquemment dans des communes de grande taille (plus de 200 000 habitants) ou en région parisienne, elles logent plus fréquemment en HLM. Leur mobilité résidentielle est particulièrement forte surtout durant la deuxième année de l'enfant, il en est de même du changement de mode de garde de leur enfant. Leur foyer touche plus fréquemment le RSA. Un tiers d'entre elles déclare des découverts bancaires réguliers et près des deux-tiers, une situation financière difficile parfois compensée par des aides régulières des parents, des amis ou des grands-parents.

Du point de vue de l'emploi, ces mères seules ou séparées sont en proportion importante dans des situations hors emploi (soit au chômage, soit au foyer, soit en congé parental) jusqu'à la fin de la première année de l'enfant : 30% d'entre elles durant la grossesse, 40% après la naissance du bébé, 35% quand il a un an. A la dernière observation (2 ans de l'enfant) en revanche, elles sont plus fréquemment en emploi que les autres catégories de famille.

### **La concentration des situations de chômage et d'inactivité sur des familles distinctes de celles qui se séparent (graphique 3)**

Le partage en populations contrastées du point de vue du chômage et de la séparation se trouve illustré dans le graphique 3 qui est une représentation descriptive multifactorielle (voir l'annexe méthodologique). Les caractéristiques socioéconomiques des familles (niveau d'éducation de la mère / du père, niveau de revenu par unité de consommation du foyer aux 2 mois, 1 an et 2 ans de l'enfant, nombre d'enfants de la famille) sont projetées sur un plan factoriel à 2 dimensions. Sont ajoutées des variables supplémentaires qui décrivent les situations de chômage de la mère et du père, de congé ou d'inactivité de la mère aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant, la perception dans le foyer du RSA et/ou d'allocations-chômage (2 mois, 1 an, 2 ans), la recherche d'emploi de la mère / du père à 2 mois et à 1 an ainsi que la séparation du couple entre les 2 mois et les 2 ans de l'enfant.

[Insérer le graphique 3 ici]

Les variables qui contribuent le plus à la construction des axes sont pour l'axe 1 horizontal une combinaison des niveaux d'éducation de la mère et du père, des niveaux inférieurs à droite aux niveaux supérieurs à gauche (flèches bleues sur le graphique) et des niveaux de revenu par unité de consommation du foyer aux différentes dates, 2 mois, 1 an, 2 ans, là aussi

---

<sup>6</sup> Le revenu par unité de consommation du ménage (RUC) permet de prendre en compte les économies d'échelle qui résultent de la vie en groupe. L'échelle d'équivalence utilisée est celle de l'OCDE : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Le seuil de pauvreté monétaire est fixé à 60 % de la médiane des niveaux de vie observés au niveau national, soit 982 € par unité de consommation en 2011, 1001 € en 2012 et 1021 € en 2013.

des niveaux inférieurs à droite aux niveaux supérieurs à gauche (flèche rouge sur le graphique). L'axe 2 vertical est pour sa part constitué des niveaux de revenu par unité de consommation du foyer : il oppose les faibles niveaux en haut aux niveaux moyens en bas. Se dessinent ainsi quatre quarts dont le quart Nord-Est est caractérisé par de faibles niveaux de revenus et de faibles niveaux d'éducation.

Il est remarquable d'observer que toutes les variables qui décrivent des situations de chômage du père, de chômage ou d'inactivité de la mère, de perception du RSA et/d'allocations-chômage et de recherche d'emploi aux différentes dates d'observation sont concentrées dans le quart Nord-Est défini par de faibles niveaux de revenus, autour du seuil de pauvreté monétaire, et de faibles niveaux d'éducation de la mère et du père, inférieurs au baccalauréat. Un nombre d'enfants supérieur à trois, soit la définition d'une famille nombreuse, figure également dans ce quart Nord-Est, proche des points de seuil de pauvreté monétaire et de perception du RSA. C'est au sein de ce dernier ensemble que se situe l'absence de séparation du couple parental qui concernerait donc avant tout des familles nombreuses, de faibles niveaux d'éducation et de revenu et dont la mère est hors emploi, au foyer, le plus souvent.

A l'opposé les familles où les deux parents détiennent un niveau d'éducation supérieur et perçoivent les revenus les plus élevés (quart Nord-Ouest) sont éloignées des situations de chômage ou d'inactivité. Il en est de même des familles à revenu moyen et de niveau d'éducation entre bac et bac+2. Elles sont cependant plus proches que les familles de milieu social favorisé des situations de recherche d'emploi et de la perception d'allocations-chômage, ce qui témoigne d'une relation non rompue au marché du travail. C'est entre ce dernier groupe et celui des familles à faible revenu que se placent les séparations qui semblent avant tout concerner les familles de moins de trois enfants dont la mère était en congé parental et recherchait un emploi au cours de la première année de son bébé.

Ces statistiques descriptives issues de l'exploitation de la cohorte Elfe ne contredisent pas les résultats antérieurs obtenus grâce à l'exploitation d'autres bases de données concernant le chômage ou la séparation. Ils les renforcent en montrant l'existence de catégories de familles bien différenciées par leur niveau d'éducation et par leur niveau de revenu. En adoptant maintenant un autre type d'exploitation des modèles logit binaires qui estiment des probabilités d'être ou non dans une situation définie, quels résultats supplémentaires obtient-on ?

### **La modélisation précise que les situations maternelles de séparation ou de monoparentalité diffèrent des situations hors emploi (tableau 2)**

Quatre variables dichotomiques sont successivement modélisées : le fait pour la mère de connaître une séparation de son couple dans la deuxième année de l'enfant (modèle 1), le fait que la mère forme une famille monoparentale à cette même période (modèle 2), le fait que la mère soit hors emploi (*i.e.* au foyer, au chômage ou en congé parental) dans la deuxième année de l'enfant (modèle 3) et le fait que le père soit au chômage à cette même période (modèle 4). Ces quatre situations sont chacune appréciées par rapport au fait de ne pas être dans la situation analysée (voir l'annexe méthodologique).

Il s'agit d'un calcul « toutes choses égales par ailleurs » qui concerne les seules variables introduites dans l'analyse. La procédure pas à pas utilisée met en avant un ordre des variables, les plus influentes apparaissant en premier et ne retenant que les variables significatives au seuil de 5%. Les résultats présentés sont des odds ratios, c'est-à-dire des rapports de chances



relatives. Relatives d'une part à la situation alternative (ne pas être dans la situation définie) et à la situation de référence arbitrairement fixée : la mère / le père ont un niveau d'éducation supérieur à bac+2 ; le revenu mensuel par unité de consommation du foyer est supérieur à 1500 € [la moyenne de l'échantillon est de 1290 € avec la médiane à 1180 €] ; le foyer réside en région parisienne.

[Insérer le tableau 2 ici]

**\* La séparation : déménagement, HLM, faible niveau d'éducation, situation financière difficile et reprise d'emploi de la mère**

Le fait que le couple se sépare dans la deuxième année de l'enfant (modèle 1) est positivement corrélé avec un déménagement à cette même période (x4,3), un logement en HLM (x2,4 et x2,2 dans la première année de l'enfant), un père de niveau d'éducation inférieur au bac (x2,5) ou compris entre bac et bac + 2 (x1,8), une mère de niveau d'éducation inférieur au bac (x1,9) ou compris entre bac et bac + 2 (x1,1), une mère qui recherche un emploi suite à la naissance de l'enfant (x1,5), la déclaration d'une situation financière difficile (x1,4), un changement de mode de garde pour l'enfant (x1,2), une mère hors emploi (au chômage, en congé parental et au foyer) durant la première année de l'enfant (x1,3). En revanche la corrélation est négative si la mère est toujours hors emploi dans la deuxième année de l'enfant (x0,6).

**\* La monoparentalité : RSA, aides de l'entourage, faible niveau d'éducation, déménagement, situation financière difficile**

Le fait d'être une mère de famille monoparentale dans la deuxième année de l'enfant (modèle 2) est positivement corrélé au fait de toucher la RSA à cette même période (x7) ou après la naissance de l'enfant (x1,8), de recevoir des aides régulières de ses amis ou de sa propre famille durant la première année de l'enfant (x2,5) ou durant la seconde (x2,5), d'être une mère de niveau d'éducation inférieur au bac (x3,6) ou d'un niveau compris entre bac et bac+2 (x1,8), d'avoir déménagé durant la deuxième année de l'enfant (x2,6), de déclarer une situation financière difficile (x1,6), d'être une mère qui recherche un emploi après la naissance de l'enfant (x1,4), de recevoir de l'aide des grands-parents dans la deuxième année de l'enfant (x1,4). En revanche la résidence dans toutes les zones urbaines autre que la région parisienne réduit ce risque de monoparentalité (de 0,4 à 0,6).

**\* Les situations hors emploi de la mère : situation qui se perpétue, famille nombreuse, faible niveau d'éducation, absence de monoparentalité**

Le fait que la mère soit hors emploi (*i.e.* au chômage, au foyer ou en congé parental) durant la deuxième année de l'enfant (modèle 3) est multiplié par 9 si elle était déjà hors emploi un an plus tôt, à 1 an de l'enfant, par 1,9 si elle était déjà hors emploi 22 mois plus tôt et par 1,3 si elle l'était aussi au moment de la grossesse, par 3,3 si elle est mère de famille nombreuse, par 2,0 si elle a 2 ou 3 enfants, par 2 si elle ne détient pas un baccalauréat ou par 1,6 si son niveau d'éducation est compris entre bac et bac + 2, par 1,2 si elle a déménagé au cours de la deuxième année de l'enfant. En revanche toutes les tailles de commune autres que la région parisienne diminuent ce risque (de 0,6 à 0,8 fois). La monoparentalité réduit également ce risque (de 0,6 aux 2 ans de l'enfant et de 0,3 à ses 2 mois).

**\* Et la situation de chômage du père : situation qui se perpétue, faible niveau d'éducation, séparation du couple**

Pour le père, le fait d'être au chômage dans la deuxième année de l'enfant (modèle 4) est multiplié par 9,4 s'il était déjà au chômage quand l'enfant avait 1 an, par 2,2 s'il était au

chômage à la naissance de l'enfant ou par 2,3 durant la grossesse, par 2,5 s'il n'est pas titulaire d'un baccalauréat et par 1,2 si son niveau d'éducation est compris entre bac et bac + 2, par 1,6 si la mère était hors emploi 22 mois plus tôt et par 2 si le couple s'est séparé durant la deuxième année de l'enfant. La résidence dans toutes les zones urbaines autre que la région parisienne diminue ce risque (de 0,6 à 0,9).

La modélisation confirme le poids de la résidence en région parisienne et du niveau d'éducation dans le chômage ou l'inactivité et la séparation. Son principal apport est de mettre en avant la cumulativité des situations de chômage ou d'inactivité au cours de la période observée qui était déjà suggérée par le graphique 3 sans être mesurée. C'est avant tout le fait d'être déjà dans la situation analysée à la période précédente, ici à un an de l'enfant, qui multiplie le risque d'être au chômage ou en inactivité aux 2 ans. La séparation du couple parental dans la deuxième année de l'enfant est incompatible avec le fait que la mère soit hors emploi à cette même période. En revanche, elle influence le chômage du père. Ces résultats déjà connus dans le cas d'un espace temporel plus large (Bonnet et *al.*, 2010, p. 300), sont confirmés par l'exploitation de la cohorte Elfe. Parmi les mères de classe populaire, on serait ainsi face à deux situations dans cette période particulière qui va de la conception d'un enfant à ses deux ans. Une première qui concerne des familles nombreuses où la mère s'est retirée du marché du travail et où la séparation est improbable, une seconde où suite à une séparation du couple parental, la mère a repris un emploi et où donc son inactivité est improbable. Si on examine plus attentivement ces deux populations, on constate qu'elles se différencient par leur âge moyen et leur nombre d'enfants, les mères séparées sont plus jeunes et elles ont moins d'enfants. On pourrait donc supposer dans une perspective longitudinale qu'une part de ces mères se remettra en couple ultérieurement et donnera naissance à de nouveaux enfants, ce qui les ferait rejoindre la première catégorie des mères de famille nombreuse retirées du marché du travail. Une telle hypothèse serait à tester à l'aide des données à venir de Elfe.

### **Conclusion, le poids de normes sociales inégalement prégnantes selon les milieux sociaux**

Différentes normes sociales plus ou moins fortes régissent la période de vie particulière qui va de la conception d'un enfant à ses deux ans. Le poids de ces normes s'applique différemment selon les milieux sociaux. Si la norme procréative qui consiste à ne donner naissance à des enfants que quand des conditions socioéconomiques favorables sont réunies pour le couple et que les deux parents disposent d'un emploi (*Dual-earner couples*) concerne principalement les classes moyennes et aisées de la population française, le modèle du *Male breadwinner*, dominant jusque dans les années 1960 (Berton et *al.*, 2011, p. 22), persiste particulièrement au sein des familles nombreuses des classes populaires avec un comportement d'indifférence de la procréation à la situation socioéconomique de la famille, des retraits des mères du marché du travail et l'enchevêtrement de situations de chômage, d'inactivité et de congé parental facilité par des conditions d'emploi précaire et le faible niveau des salaires perçus. La séparation du couple parental vient perturber ce schéma en contraignant les mères à reprendre un emploi. La monoparentalité est en effet une situation qui ne permet pas l'inactivité pour des raisons de ressources de la famille et aussi du fait que les familles monoparentales sont une cible privilégiée des politiques publiques d'activation depuis de nombreuses années (Eydoux, Letablier, 2009, p. 32). La norme sociale de l'emploi s'applique alors. A la faveur de la séparation, elle touche des familles qui en étaient éloignées.

## Références

- Bajos Nathalie et Ferrand Michèle (2006), « L'interruption volontaire de grossesse et la recomposition de la norme procréative », *Sociétés contemporaines*, 1<sup>er</sup> trim, n°61, p. 91-117.
- Berton Fabienne (2015), « Deux mois après une naissance : quelle conciliation travail-famille en France dans les années 2010 ? », *Revue Interventions Economiques*, n° 53.
- Berton Fabienne, Huiban Jean-Pierre et Nortier Frédérique (2011), « Les carrières salariales des hommes et des femmes : quelle convergence sur longue période ? *Travail et Emploi* n°125, janvier-mars 2011, p. 9-25.
- Bonnet Carole, Garbinti Bertrand et Solaz Anne (2015), « Les conditions de vie des enfants après le divorce », *Insee Première*, n° 1536, février.
- Bonnet Carole, Solaz Anne et Algava Élisabeth (2010), « Changements professionnels en France autour de la séparation conjugale », *Population*, n°2 vol. 65, p. 273-308.
- Buisson G., Costemalle V., Daguet F. (2015), « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *INSEE Première*, n°1539, mars.
- Briard Karine (2017), « Continuer, réduire ou interrompre son activité professionnelle : le dilemme des mères de jeunes enfants », *Revue française des affaires sociales*, n°2, p. 149-168.
- Dieu Anne-Marie, Delhay Christine et Cornet Annie (2010), « Les femmes au foyer », *Travail et Emploi*, n°122, 27-38.
- Eydoux Anne et Letablier Marie-Thérèse (2009), « Familles monoparentales et pauvreté en Europe : quelles réponses politiques ? [L'exemple de la France, de la Norvège et du Royaume-Uni] », *Politiques sociales et familiales*, n°98, Familles et pauvreté : mesurer, agir, comparer. p. 21-35.
- Guergoat-Larivière Mathilde et Lemièrre Séverine (2018), « Convergence des taux de chômage et persistance des inégalités femmes-hommes. L'impact du diplôme et de la présence de jeunes enfants sur l'emploi et le non-emploi », *Revue de l'OFCE*, (varia), 29 p.
- Letablier Marie-Thérèse et Salles Anne (2012), « Fonder une famille en temps d'insécurité économique: une comparaison France Allemagne », *Multidisciplinary Journal of Gender Studies*, 1 (2), p. 119-155.
- Letablier Marie-Thérèse et Makay Zsuzsanna (2012), « Insécurité économique et décisions de fécondité en France et en Hongrie », *Politiques sociales et familiales*, n°107, p. 5-21.
- Maruani Margaret, 2002, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard.
- Méron Monique et Isabelle Widmer (2002), « Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant », *Population*, vol 57, n° 2, p. 327-357.
- Pailhé Ariane (2010), « Effet attendu de la crise économique actuelle sur les naissances : quelques hypothèses », *Politiques sociales et familiales*, n° 100, p. 97-103.
- Pailhé Ariane et Régnier-Loilier Arnaud (2016), « L'effet du chômage sur la réalisation des projets de fécondité » in Arnaud Régnier-Loilier (dir), *Parcours de familles. L'enquête Etude des Relations familiales et Intergénérationnelles*, INED Collection Grandes Enquêtes, p. 261-283.
- Pailhé Ariane et Solaz Anne (2007), « Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants », *Recherches et Prévisions*, n° 90, décembre.
- Pailhé Ariane, Solaz Anne, 2009, "Does economic uncertainty affect plans, timing or level of fertility? Evidence from France", Paper presented to the workshop on Economic uncertainty and fertility dynamics, Berlin, 3-4 July 2009.
- Pailhé Ariane and Solaz Anne (2012), "The influence of employment uncertainty on childbearing in France A tempo or quantum effect?", *Demographic Research*, Vol. 26, (January-June), p. 1-40.

Pailhé Ariane and Solaz Anne (2013), "Employment Instability and Childbearing Plans in a Child-Oriented Country: Evidence from France" in Oláh L.S. and Frątczak E. (eds), *Childbearing, Women's Employment and Work-Life Balance Policies in Contemporary Europe*, Palgrave Macmillan, London, p. 65-96.

Pirus Claudine, Bois Corinne, Dufourg Marie-Noëlle, Lanoë Jean-Louis, Vandentorren Stéphanie, Leridon Henri et l'équipe Elfe (2010), « La construction d'une cohorte : l'expérience du projet français Elfe », *Population*, vol 65 n° 4, p. 637-670.

Schwartz Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

Unterreiner Anne (2018), « Les relations familiales après la séparation conjugale. Revue de littérature internationale sur les familles de couples séparés », *Revue des politiques sociales et familiales* n° 127, 2e trimestre, p. 83-89.

Weber Florence (2002), « Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie », in Debordeaux D., Strobel P. (dir.), *Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission*, Paris, LGDJ, p. 73-116.

## **Annexe méthodologique**

### **L'échantillon**

Le travail présenté ici exploite un échantillon de 12916 familles de la cohorte ELFE. Le travail est mené au niveau des familles et non des bébés et le fichier est cylindré c'est-à-dire que n'ont été retenues que les familles présentes aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant ELFE de façon à pouvoir analyser les évolutions entre 2 mois et 2 ans. Aux 2 ans de l'enfant ELFE, nous disposons en effet de quatre points d'observation (maternité, 2 mois, 1 an et 2 ans) qui permettent d'analyser les évolutions démographiques, sociales et économiques de la famille.

Les résultats présentés ne sont pas pondérés pour être calés sur une représentation de la population générale des familles françaises qui ont connu une naissance en 2011. De ce fait sont surreprésentées les familles de catégorie sociale élevée (et en même temps de niveau de diplôme du supérieur, de revenus élevés, habitants de grandes villes) et dont ELFE est le premier bébé. Ces caractéristiques se sont renforcées au fil des interrogations.

De façon à cerner les caractéristiques sociales du chômage et de la séparation depuis la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, plusieurs types d'exploitation, descriptives et analytiques, sont menés.

### **1) Une analyse multifactorielle**

qui projette sur un plan factoriel à 2 dimensions les caractéristiques socioéconomiques des familles :

- \* Le niveau d'éducation de la mère / du père (3 modalités : inférieur au bac ; bac à bac+2 ; supérieur à bac+2) ;
- \* Le niveau de revenu par unité de consommation du foyer aux 2 mois / 1 an / 2 ans de l'enfant à 3 modalités (seuil de pauvreté monétaire :  $\leq 982\text{€}$  (2 mois),  $\leq 1001\text{€}$  (1an),  $\leq 1021\text{€}$  (2 ans) ; 1022 à  $< 1500\text{€}$  ;  $\geq 1500\text{€}$ ) ;
- \* Le nombre d'enfants aux 2 ans (3 modalités : le bébé Elfe seul ; 2 ou 3 enfants ;  $> 3$  enfants) ;

En variables supplémentaires sont mobilisées les variables dichotomiques suivantes :

- \* Les situations de chômage de la mère et père pendant la grossesse / aux 2 mois / 1 an / 2 ans de l'enfant ;
- \* Les situations de congé parental de la mère aux 2 mois / 1 an / 2 ans ;
- \* Les situations de mère au foyer durant la grossesse / 2 mois / 1 an / 2 ans ;
- \* La perception dans le foyer du RSA et
- \* D'allocations-chômage (2 mois / 1 an / 2 ans) ;
- \* La recherche d'emploi de la mère / du père à 2 mois / 1 an.
- \* La séparation du couple entre les 2 mois et les 2 ans de l'enfant.

### **2) Quatre modèles logit bivariés**

**Sont analysées successivement quatre variables dichotomiques :**

- Mod 1. La séparation du couple dans la 2<sup>ème</sup> année de l'enfant ;
- Mod 2. La monoparentalité dans la deuxième année de l'enfant ;
- Mod 3. Le fait que la mère soit hors emploi (*i.e.* au foyer, au chômage ou en congé parental) dans la deuxième année de l'enfant ;
- Mod 4. Le fait que le père soit au chômage dans la deuxième année de l'enfant; versus le fait de ne pas être dans la situation analysée (versus le fait de ne pas être dans la situation analysée).

## **A l'aide des variables explicatives suivantes,**

### **Pour le modèle 1 :**

- \* Le niveau de diplôme de la mère / du père à 3 modalités ;
- \* Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- \* La zone de résidence à 5 modalités ;
- \* Le fait que la mère soit hors emploi durant la grossesse / 2 mois / 1 an / 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille ait déménagé entre 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille ait changé de mode de garde pour l'enfant entre 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la mère recherche un emploi entre la naissance et 2 mois / entre 2 mois et 1 an (O/N) ;
- \* Le fait pour la famille de toucher des allocations chômage 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille réside en HLM entre 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille déclare une situation financière difficile (O/N) ;

### **Pour le modèle 2 :**

- \* Le niveau de diplôme de la mère à 3 modalités ;
- \* Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- \* La zone de résidence à 5 modalités ;
- \* Le fait que la mère recherche un emploi entre la naissance et 2 mois / 2 mois et 1 an (O/N) ;
- \* Le fait que la famille ait déménagé entre 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille ait changé de mode de garde pour l'enfant entre ses 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille perçoive le RSA aux 2 mois, 1 an, 2 ans ;
- \* Le fait que la famille déclare une situation financière difficile (O/N) ;
- \* Le fait que la famille reçoive des aides régulières des parents et des amis entre 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que la famille reçoive des aides régulières des grands-parents entre 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N).

### **Pour le modèle 3 :**

- \* Le niveau de diplôme de la mère / du père à 3 modalités ;
- \* Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- \* La zone de résidence à 5 modalités ;
- \* Le fait que la mère soit hors emploi durant la grossesse / 2 mois / 1 an (O/N) ;
- \* Le fait que le père soit au chômage durant la grossesse / 2 mois / 1 an (O/N) ;
- \* Le fait que la famille ait déménagé entre les 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans de l'enfant (O/N) ;
- \* Le fait d'être une famille monoparentale aux 2 mois / 1 an / 2 ans (O/N).

### **Pour le modèle 4 :**

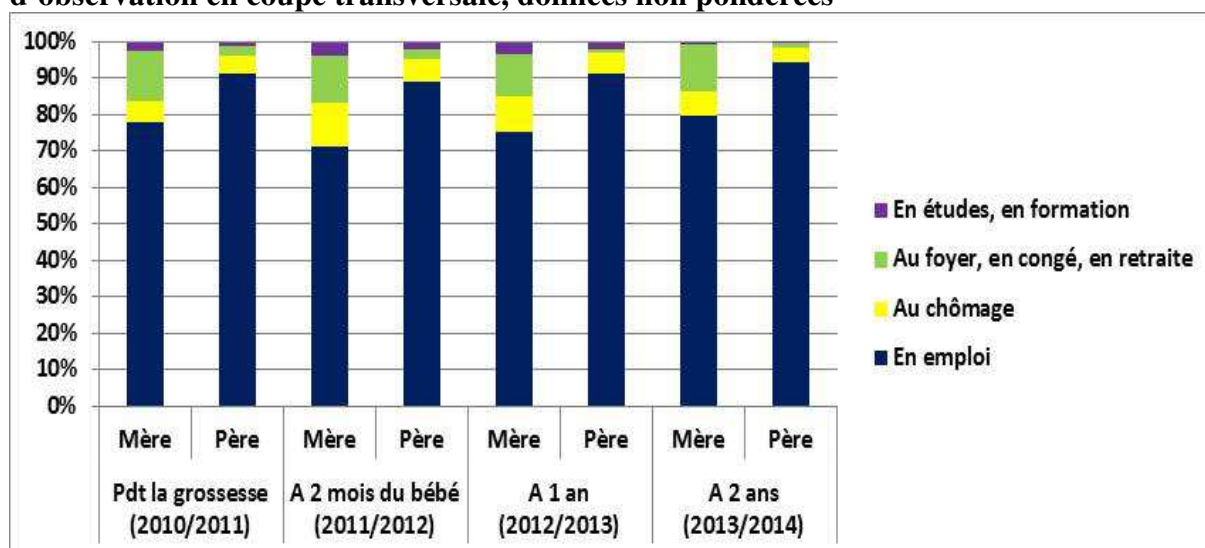
- \* Le niveau de diplôme de la mère / du père à 3 modalités ;
- \* Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- \* La zone de résidence à 5 modalités ;
- \* Le fait que le père soit au chômage durant la grossesse / 2 mois / 1 an (O/N) ;
- \* Le fait que la mère soit hors emploi aux 2 mois / 1 an (O/N) ;
- \* Le fait que la famille ait déménagé entre les 2 mois et 1 an / 1 an et 2 ans (O/N) ;
- \* Le fait que le couple soit séparé aux 2 ans (O/N).

La situation de référence par rapport à laquelle il faut lire les résultats comprend les variables suivantes : la mère / le père ont un niveau d'éducation supérieur à bac+2 ; le revenu mensuel par unité de consommation du foyer est supérieur à 1500 € (la moyenne de l'échantillon est de

1290 € avec la médiane à 1180 €); Elfe est le seul enfant ; le foyer réside en région parisienne.

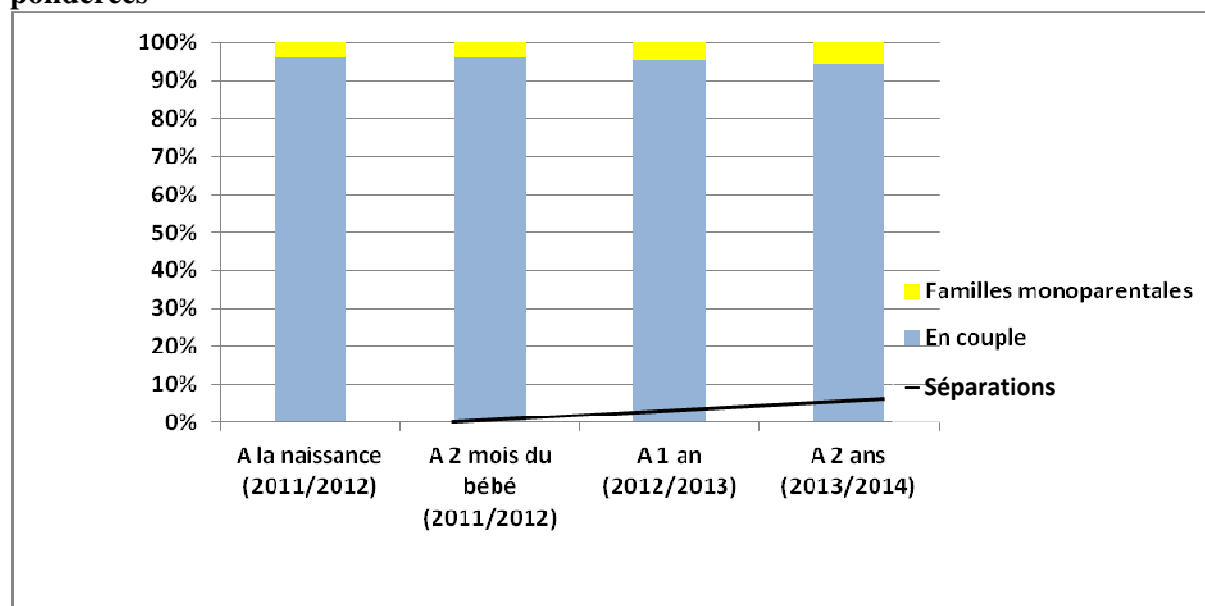
Voir le tableau 1 pour les statistiques descriptives de toutes ces variables. Ce tableau récapitule une part importante des variables construites pour cette communication.

**Graphique 1 : La situation des parents vis-à-vis de l'emploi aux quatre points d'observation en coupe transversale, données non pondérées**



Source : ELFE2017, données recueillies en maternité, aux 2 mois, 1 an et 2 ans de l'enfant, calculs et présentation de l'auteur

**Graphique 2 : Situation de couple des parents, en coupe transversale, données non pondérées**



Source : ELFE2017, données recueillies en maternité, aux 2 mois, 1 an et 2 ans de l'enfant, calculs et présentation de l'auteur



**Tableau 1 - Caractéristiques descriptives selon le type de famille, en moyenne ou en % des familles, sans pondération**

| Type de famille  | Monoparentale | Séparation<br>entre 2 mois et 2<br>ans | Recomposée | Toujours le<br>même couple | Ensemble des<br>familles Elfe |
|--|---------------|--|------------|----------------------------|-------------------------------|
| <i>Caractéristiques sociodémographiques et économiques de la famille</i> |               |  |            |                            |                               |
| <b>Age moyen de la mère aux 2 ans (années)</b>                           | 32            | 31,5                                   | 35         | 33                         | 33                            |
| <b>Age moyen du père aux 2 ans (années)</b>                              | 34,5          | 34                                     | 40         | 36                         | 35,5                          |
| <b>Mère née à l'étranger (%)</b>   | 19,5          | 17,1                                   | 14,0       | 9,0                        | 10,6                          |
| <b>Père né à l'étranger (%)</b>  | 25,7          | 23,0                                   | 14,3       | 9,6                        | 11,5                          |
| <b>Nb moyen d'enfants aux 2 ans de Elfe</b>                              | 2             | 2                                      | 2,5        | 1,9                        | 1,9                           |
| <b>Niveau d'éducation de la mère (%)</b>                                 |               |  |            |                            |                               |
| 2 <sup>nd</sup> cycle court  | 18,4          | 19,5                                   | 13,4       | 4,3                        | 5,9                           |
| 2 <sup>nd</sup> cycle technologique ou professionnel                     | 39,7          | 38,9                                   | 34,0       | 22,5                       | 24,4                          |
| Bac général à bac+4  | 33,2          | 32,8                                   | 40,7       | 49,3                       | 47,3                          |
| Grandes écoles   | 1,7           | 2,3                                    | 2,0        | 4,7                        | 4,4                           |
| 3 <sup>ème</sup> cycle universitaire                                     | 7,0           | 6,5                                    | 10,0       | 19,2                       | 18,1                          |
| <b>Niveau d'éducation du père (%)</b>                                    |               |  |            |                            |                               |
| 2 <sup>nd</sup> cycle court  | 20,6          | 18,9                                   | 14,6       | 7,4                        | 8,4                           |
| 2 <sup>nd</sup> cycle technologique ou professionnel                     | 43,9          | 46,4                                   | 44,3       | 33,0                       | 33,8                          |
| Bac général à bac+4  | 24,9          | 25,2                                   | 29,1       | 35,2                       | 34,4                          |
| Grandes écoles   | 2,8           | 2,9                                    | 3,8        | 9,7                        | 9,1                           |
| 3 <sup>ème</sup> cycle universitaire                                     | 7,8           | 6,5                                    | 8,2        | 14,7                       | 14,4                          |
| <b>CS de la mère (%)</b>   |               |  |            |                            |                               |
| Indépendante   | 3,5           | 3,2                                    | 3,8        | 2,9                        | 3,1                           |
| Cadre et Profession intellectuelle supérieure                            | 10,5          | 10,5                                   | 16,3       | 26,6                       | 24,7                          |
| Profession intermédiaire   | 20,1          | 20,3                                   | 24,0       | 32,7                       | 31,0                          |
| Employée/ouvrière  | 55,5          | 56,0                                   | 52,2       | 36,3                       | 38,1                          |
| Autre et sans profession   | 10,3          | 10,0                                   | 3,6        | 1,6                        | 3,2                           |
| <b>CS du père (%)</b>  |               |  |            |                            |                               |
| Indépendant  | 6,1           | 4,6                                    | 9,5        | 8,3                        | 8,1                           |
| Cadre et Profession intellectuelle supérieure                            | 7,9           | 7,1                                    | 17,6       | 28,7                       | 26,3                          |
| Profession intermédiaire   | 12,3          | 12,4                                   | 20,2       | 25,0                       | 23,5                          |
| Employé/ouvrier  | 39,0          | 42,8                                   | 40,6       | 33,1                       | 34,0                          |
| Autre et sans profession   | 34,8          | 33,8                                   | 12,1       | 4,9                        | 8,1                           |
| <b>Séparation du couple entre 2 mois et 1 an de l'enfant (%)</b>         | 9,2           | 11,0                                   | 1,1        | 0                          | 0,7                           |
| <b>Séparation du couple entre 1 et 2 ans de l'enfant (%)</b>             | 73,7          | 98,7                                   | 10,3       | 0                          | 6,0                           |

|  |      |       |        |        |               |
|--|------|-------|--------|--------|---------------|
| <b>Mère en congé parental aux 2 ans (%)</b>                  | 13,2 | 12,7  | 21,5   | 16,0   | <b>15,9</b>   |
| <b>Mère au foyer aux 2 ans (%)</b>                           | /    | /     | 17,8   | 10,4   | <b>12,4</b>   |
| <b>Zone de résidence (%)</b>                                 |      |       |        |        |               |
| Commune rurale   | 13,0 | 15,6  | 22,9   | 23,5   | <b>22,3</b>   |
| <10 000 habitants  | 8,8  | 9,4   | 10,7   | 11,5   | <b>11,1</b>   |
| 10 000 à 199 999 habitants                                   | 24,5 | 24,6  | 22,2   | 19,5   | <b>20,0</b>   |
| 200 000 à 1 999 999 habitants                                | 32,0 | 30,2  | 28,7   | 28,6   | <b>29,0</b>   |
| Zone urbaine de Paris  | 21,7 | 30,3  | 15,5   | 17,0   | <b>17,7</b>   |
| <b>Revenu mensuel par UC aux 2 ans (€)</b>                   | 762  | 675,9 | 1250,5 | 1544,2 | <b>1474,5</b> |
| <b>Seuil de pauvreté monétaire aux 2 ans (&lt;1021€) (%)</b> | 81,6 | 85,4  | 52,0   | 33,5   | <b>38,6</b>   |
| <b>Déménagement entre 2 mois et 1 an (%)</b>                 | 30,9 | 29,1  | 14,2   | 13,9   | <b>15,3</b>   |
| <b>Déménagement entre 1 et 2 ans (%)</b>                     | 34,2 | 40,1  | 18,4   | 15,6   | <b>18,1</b>   |
| <b>Changement de mode de garde entre 2 mois et 1 an (%)</b>  | 49,2 | 50,2  | 37,5   | 35,2   | <b>38,1</b>   |
| <b>Changement de mode de garde entre 1 an et 2 ans (%)</b>   | 28,5 | 29,2  | 20,7   | 18,1   | <b>19,1</b>   |
| <b>Logement en HLM aux 2 ans (%)</b>                         | 24,7 | 25,5  | 17,4   | 8,0    | <b>10,0</b>   |
| <b>RSA aux 2 ans (%)</b>                                     | 34,0 | 34,2  | 9,6    | 2,3    | <b>5,1</b>    |
| <b>Découvert bancaire (%)</b>                                | 32,4 | 35,6  | 27,4   | 17,6   | <b>19,2</b>   |
| <b>Situation financière difficile (%)</b>                    | 64,4 | 64,1  | 58,7   | 40,7   | <b>43,1</b>   |
| <b>Aides régulières des parents ou des amis (%)</b>          | 13,6 | 15,3  | 11,5   | 2,9    | <b>3,8</b>    |
| <b>Aides des grands-parents aux 2 ans (%)</b>                | 28,0 | 28,5  | 18,6   | 15,8   | <b>17,1</b>   |
| <b>Caractéristiques du chômage</b>                           |      |       |        |        |               |
| <b>Expériences antérieures de chômage (%)</b>                |      |       |        |        |               |
| Mère   | 66,9 | 65,2  | 62,6   | 51,4   | <b>52,8</b>   |
| Père   | 62,3 | 62,3  | 58,6   | 50,0   | <b>50,9</b>   |
| <b>Chômage pendant la grossesse (%)</b>                      |      |       |        |        |               |
| Mère   | 10,4 | 9,8   | 6,6    | 4,4    | <b>4,9</b>    |
| Père   | 10,1 | 9,2   | 5,3    | 2,9    | <b>3,5</b>    |
| <b>Chômage aux 2 mois (%)</b>                                |      |       |        |        |               |
| Mère   | 20,6 | 19,9  | 12,8   | 10,2   | <b>11,1</b>   |
| Père   | 13,2 | 12,4  | 7,3    | 4,2    | <b>4,9</b>    |
| <b>Chômage à 1 an (%)</b>                                    |      |       |        |        |               |
| Mère   | 19,6 | 18,5  | 11,2   | 8,3    | <b>9,1</b>    |
| Père   | 12,7 | 12,8  | 6,5    | 4,4    | <b>4,8</b>    |
| <b>Chômage aux 2 ans (%)</b>                                 |      |       |        |        |               |
| Mère   | 6,4  | 1,5   | 7,9    | 6,5    | <b>6,6</b>    |
| Père   | /    | /     | 5,9    | 3,7    | <b>4,1</b>    |

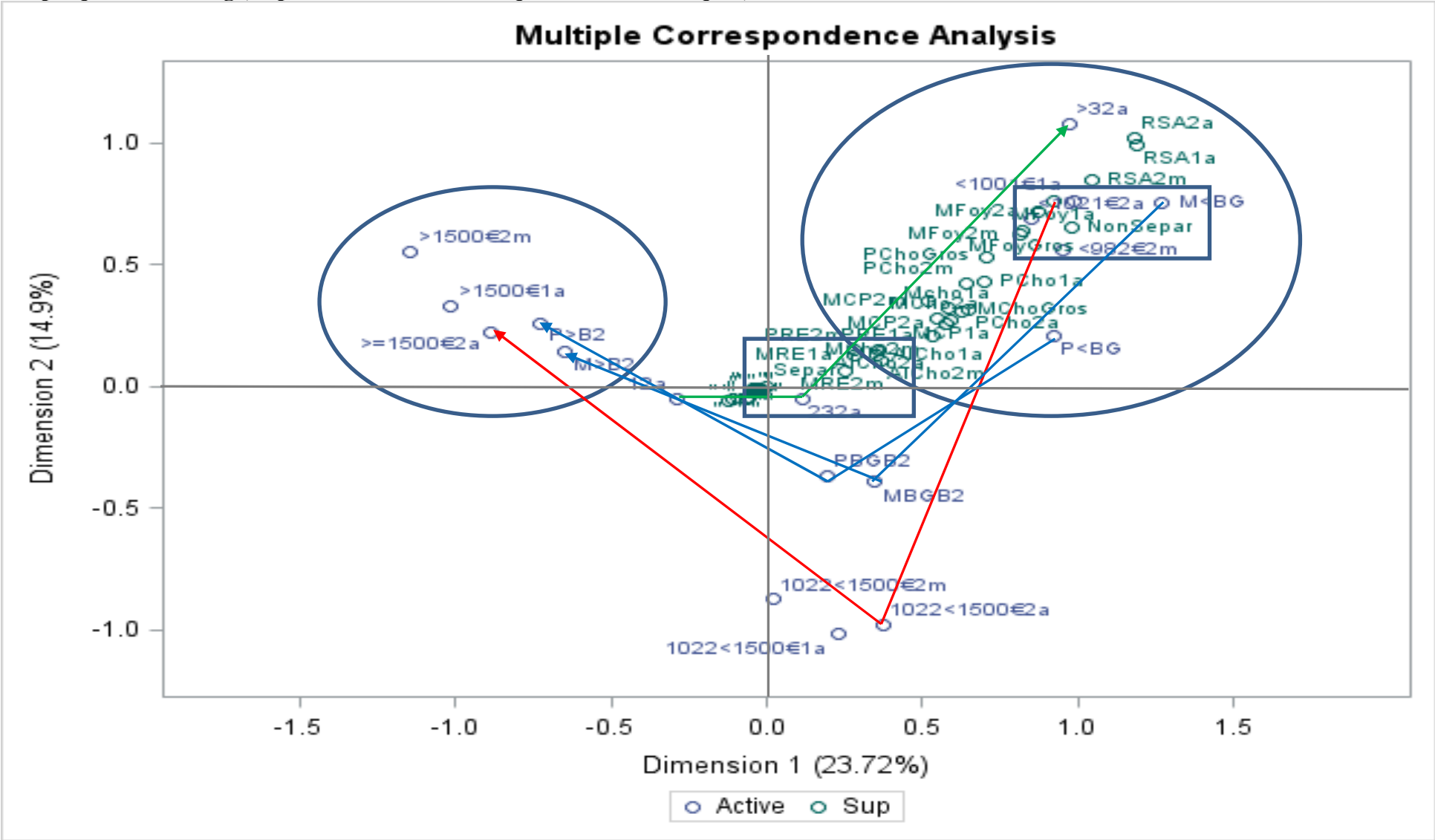
|   |      |      |      |       |               |
|---|------|------|------|-------|---------------|
| <b>Recherche d'emploi aux 2 mois (%)</b>                                |      |      |      |       |               |
| Mère  | 30,5 | 30,7 | 17,4 | 15,1  | <b>16,6</b>   |
| Père  | 25,8 | 23,2 | 15,7 | 12,9  | <b>13,7</b>   |
| <b>Recherche d'emploi à 1 an (%)</b>                                    |      |      |      |       |               |
| Mère  | 30,4 | 29,0 | 18,2 | 14,9  | <b>16,3</b>   |
| Père  | 24,7 | 24,3 | 13,8 | 11,3  | <b>12,2</b>   |
| <b>Mère au chômage, en congé parental ou au foyer pdt grossesse (%)</b> | 31,6 | 30,0 | 19,8 | 12,4  | <b>14,6</b>   |
| <b>Mère au chômage, en congé parental ou au foyer aux 2 mois (%)</b>    | 40,4 | 38,4 | 27,2 | 18,4  | <b>20,6</b>   |
| <b>Mère au chômage, en congé parental ou au foyer à 1 an (%)</b>        | 35,4 | 34,0 | 25,7 | 16,6  | <b>18,0</b>   |
| <b>Mère au chômage, en congé parental ou au foyer aux 2 ans (%)</b>     | 15,0 | 13,2 | 20,0 | 14,7  | <b>15,2</b>   |
| <b>Allocations-chômage aux 2 mois (%)</b>                               | 12,5 | 14,5 | 12,2 | 11,0  | <b>11,3</b>   |
| <b>Allocations-chômage à 1 an (%)</b>                                   | 14,9 | 15,0 | 12,6 | 10,9  | <b>11,3</b>   |
| <b>Allocations-chômage aux 2 ans (%)</b>                                | 13,3 | 11,7 | 11,0 | 10,0  | <b>10,6</b>   |
| <b>N non pondéré</b>  | 939  | 789  | 1548 | 10768 | <b>12916*</b> |

Source : ELFE2017, données en maternité, aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant, calculs de l'auteur.

\* La somme des trois colonnes est supérieure à l'ensemble des familles Elfe en raison du mode de calcul des catégories :

- Les familles monoparentales incluent les familles qui à un moment ou à un autre entre la naissance et les 2 ans de l'enfant ont été monoparentales ;
- Les familles qui ont connu une séparation entre les 2 mois et les 2 ans de l'enfant pouvaient avant la séparation être en couple (toujours les mêmes parents ou couple recomposé, quel que soit leur statut matrimonial). Elles peuvent ensuite être monoparentales. De fait, les chiffres du tableau montrent que les familles qui connaissent une séparation ont des caractéristiques très proches des familles monoparentales ;
- Les couples comprennent les familles qui ont toujours été composées des mêmes parents, quel que soit leur statut matrimonial ;
- Les familles recomposées sont des couples qui se sont recomposés avant la naissance du bébé Elfe, quel que soit leur statut matrimonial.

Graphique 3 : Chômage, séparation et caractéristiques socioéconomiques, ensemble des familles ELFE



**Tableau 2 – Modèles logit binaire : connaître une séparation dans la deuxième année de l'enfant / être une mère de famille monoparentale aux 2 ans / être une mère hors emploi / être un père au chômage aux 2 ans de l'enfant**

| Ordre | Mod 1 : Séparation aux 2 ans               |                   | Mod 2 : Monoparentalité aux 2 ans   |                                 |
|-------|--|-------------------|---|---------------------------------|
|       | Variable                                   | Odds ratio        | Variable  | Odds ratio                      |
| 1     | Demenagt2ans                               | 4,3               | RSA2ans   | 7,0                             |
| 2     | HLM2ans                                    | 2,4               | AideReg1an  | 2,5                             |
| 3     | NivEducPere<br><bac<br>bac-bac+2<br>>bac+2 | 2,5<br>1,8<br>Réf | NivEducMere<br><bac<br>bac-bac+2<br>>bac+2  | 3,6<br>1,8<br>Réf               |
| 4     | HLM1an                                     | 2,2               | Demenagt2ans  | 2,6                             |
| 5     | NivEducMere<br><bac<br>bac-bac+2<br>>bac+2 | 1,9<br>1,1<br>Réf | AideReg2ans   | 2,5                             |
| 6     | MereRecherchEmploi2mois                    | 1,5               | SituFinDiff   | 1,6                             |
| 7     | SituFinDiff                                | 1,4               | ZoneUrbaine<br>Commune rurale<br><10 000 hab<br>10 000-199 999<br>200000-1999999<br>Zone urbaine de Paris | 0,4<br>0,5<br>0,6<br>0,6<br>Réf |
| 8     | <b>MereHorsEmploi2ans</b>                  | 0,6               | RSA2mois  | 1,8                             |
| 9     | ChgtModeGard1an                            | 1,2               | MereRecherchEmploi2mois   | 1,4                             |
| 10    | MereHorsEmploi1an                          | 1,3               | AideGdsPar2ans  | 1,4                             |
| Var=1 | 373  |                   | 333   |                                 |
| N     | 11311                                      |                   | 10027   |                                 |

| Ordre | Mod 3 : Mère hors emploi aux 2 ans  |                                 | Mod 4 : Père au chômage aux 2 ans   |                                 |
|-------|---|---------------------------------|---|---------------------------------|
|       | Variable  | Odds ratio                      | Variable  | Odds ratio                      |
| 1     | MèreInactiv1a   | 9,0                             | PèreChom1an   | 9,4                             |
| 2     | NbEnfants<br>1 (Elfe)<br>2-3<br>>3  | Réf<br>2,0<br>3,3               | NivEducPère<br><bac<br>bac-bac+2<br>>bac+2  | 2,5<br>1,2<br>Réf               |
| 3     | MèreInactiv2m   | 1,9                             | PèreChom2mois   | 2,2                             |
| 4     | NivEducMère<br><bac<br>bac-bac+2<br>>bac+2  | 2,0<br>1,6<br>Réf               | MèreInactiv2mois  | 1,6                             |
| 5     | MèreInactivGross  | 1,3                             | PèreChomGrossesse   | 2,3                             |
| 6     | ZoneUrbaine<br>Commune rurale<br><10 000 hab<br>10 000-199 999<br>200000-1999999<br>Zone urbaine de Paris | 0,7<br>0,6<br>0,8<br>0,8<br>Réf | <b>Séparation2ans</b>   | 2,0                             |
| 7     | <b>FamMonopar2a</b>   | 0,6                             | ZoneUrbaine<br>Commune rurale<br><10 000 hab<br>10 000-199 999<br>200000-1999999<br>Zone urbaine de Paris | 0,6<br>0,5<br>0,9<br>0,8<br>Réf |
| 8     | <b>FamMonopar2m</b>   | 0,3                             |   |                                 |
| 9     | Déménag2a   | 1,2                             |   |                                 |
| 10    |   |                                 |   |                                 |
| Var=1 | 1719  |                                 | 361   |                                 |
| N     | 11524   |                                 | 9240  |                                 |

Source : ELFE2017, données en maternité, aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant, calculs de l'auteur.